

Mise à jour en date du
13/03/2020
Guideline destiné à la
Première ligne



Suite à une rencontre avec des épidémiologistes, infectiologues et médecins généralistes, qui nous informent que les frottis sont réservés aux cas critiques et aux soignants.

Il n'y a plus de dépistage systématique **DONC LE PORT DU MASQUE EST VIVEMENT RECOMMANDE** pour éviter d'être vecteur de contamination!!!

Si les masques manquent, se protéger les voies respiratoires avec un masque en tissu ou foulard.

La durée de vie des masques de protection est assez courte : 3 à 4 heures pour les masques chirurgicaux, et 3 à 8 heures pour les masques FFP2.



Masque chirurgical en temps courant



Masque FFP2 si contact direct avec patient positif Covid-19

Projet initié par Monsieur Clerincx Pascal
CCSID

En collaboration avec :



Guideline destiné à la Première ligne

Projet initié par Monsieur Clerincx Pascal
CCSID

En collaboration avec :



Covid-19 (Coronavirus) Consignes

Acteurs de la première ligne,

Comme vous le savez, la Belgique est à son tour touchée par le COVID-19. Nous vous demandons de prendre connaissance des consignes et informations ci-après. Elles ont été reprises sur base de documents (déjà préétablis) en conformité avec les instructions du SPF Santé Publique.

Cette note est évolutive et sera adaptée en fonction de la situation.

1. Quels sont les symptômes du COVID-19 ?

La période d'incubation (période durant laquelle une personne est porteuse du virus, mais pas encore malade) est de 14 jours (médiane à 5j).

Les symptômes sont liés à une atteinte modérée à sévère des voies respiratoires s'accompagnant de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. Les personnes âgées et les individus souffrants, entre autres, de pathologies chroniques préexistantes et/ou immunodéprimées sont davantage susceptibles de développer des formes sévères.

2. Quelles sont les règles préventives ?

Étant donné que vos patients et/ou bénéficiaires (personnes âgées, personnes qui souffrent de maladies chroniques préexistantes, etc.) constituent un groupe à risque pour les infections, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes, préconisées par le SPF Santé publique pour freiner la propagation du virus :

◆ En ce qui concerne l'hygiène du personnel soignant à domicile :

⇒ **Le lavage des mains reste la recommandation première.**

⇒ *Utilisation de serviettes en papier.*

⇒ *Port de gants à usage unique en toutes circonstances.*

⇒ *Se désinfecter régulièrement les mains avec une solution hydro alcoolique :*

- Avant et après un contact de soin avec un patient/bénéficiaire.
- Avant une manipulation simple ou invasive.
- Après un contact avec l'environnement direct du patient/bénéficiaire.



- Après avoir ôté ses gants.
- Après s'être lavé les mains suite à un contact accidentel avec des fluides corporels, du sang ou des muqueuses.
- En cas de toux ou d'éternuement, **toujours** utiliser des mouchoirs en papier ; un mouchoir ne s'utilise qu'**une seule fois** : il convient de le jeter directement après usage dans une **poubelle fermée**.
- Après avoir toussé ou éternué, il faut se laver les mains avec de l'eau et du savon liquide. S'assurer que des solutions hydro-alcooliques soient à disposition des visiteurs pour leur permettre de se désinfecter les mains **AVANT ET APRES les visites**.

◆ ***En ce qui concerne l'hygiène et l'attitude à adopter du personnel soignant à domicile en contact avec les patients suspects et/ou testés positifs au COVID-19.***



- ⇒ Porter des moyens de protection personnels comme des gants, des tabliers, des lunettes de protection, des masques (ffp2) quand il y a un risque d'entrer en contact avec des sécrétions respiratoires.
- ⇒ Conseiller aux patients de prendre sa température.
- ⇒ Changer de gants et de tablier après chaque prise en charge d'un patient/bénéficiaire et, juste après, se laver les mains comme indiqué.
- ⇒ Désinfection au gel hydro alcoolique.

◆ ***En ce qui concerne les acteurs de première ligne, les patients et les visiteurs :***

- ⇒ Conseiller aux patients de limiter dans la mesure du possible les déplacements en transports en commun et la fréquentation des lieux publics.
- ⇒ Déconseiller les visites aux visiteurs qui présenteraient des symptômes ou seraient malades (quels que soient les symptômes ou la maladie).
- ⇒ Désinfection du matériel utilisé fréquemment (Smartphone, lecteur de carte, volant de voiture,...).

◆ ***En ce qui concerne le nettoyage du lieu de vie de vos patients et bénéficiaires :***

- ⇒ Aérer régulièrement les pièces.

⇒ Conseiller de nettoyer plus régulièrement les surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, sanitaires, robinets...).

3. Que faire en cas de suspicion d'infection ?

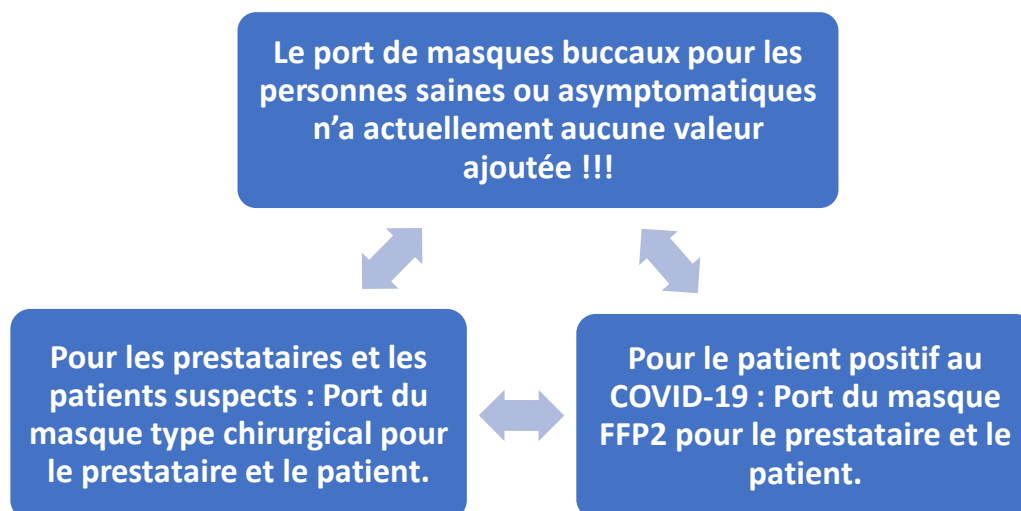
◆ ***Si vous ou un membre de votre équipe présente des symptômes :***

⇒ Inviter les acteurs de première ligne malades à rester chez eux. Ceux-ci doivent contacter sans attendre par téléphone un médecin généraliste qui évaluera l'attitude à prendre.

◆ ***Si l'un de vos patients ou un membre de son entourage présente des symptômes :***

⇒ Prenez contact avec le médecin traitant du patient.
Le médecin vous donnera les consignes adaptées à la situation.

Il est vivement déconseillé de se rendre chez un médecin généraliste sans contact téléphonique préalable. Il n'y a pas lieu non plus de se présenter directement aux urgences des hôpitaux sans avoir d'abord appelé son médecin traitant.



Pour plus d'informations :

- Pour toute question du grand public, consultez le site www.info-coronavirus.be ou appelez le numéro suivant : 0800/14689.
- <https://www.sciensano.be/fr> ou appelez le +32 2 642 51 11.